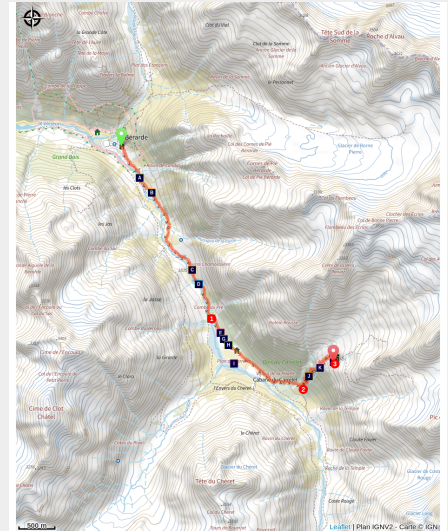


De La Bérarde au refuge Temple-Écrins (alpinisme)

Oisans - Saint-Christophe-en-Oisans



Sentier vers le refuge Temple-Écrins (Thibaut Blais - PNE)



Sous les yeux des plus emblématiques sommets des Écrins, grimpez jusqu'au refuge du Temple dans un décor Himalayen.

Cette marche d'approche vous permet un premier plongeon dans l'univers de l'alpinisme. On monte progressivement sur des sentiers bordés de pins, qui longent le Vénéon, et on se rapproche doucement des glaciers les plus prestigieux des Écrins. Arrivé au refuge, la face nord de la mythique Barre des Écrins ou encore le Mont Pelvoux s'offrent à vos yeux et vous surplombent. Ils entourent le Pic Coolidge qui vous attend, entouré des Glaciers Blanc et Noir.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.5 km

Dénivelé positif : 690 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Point de vue

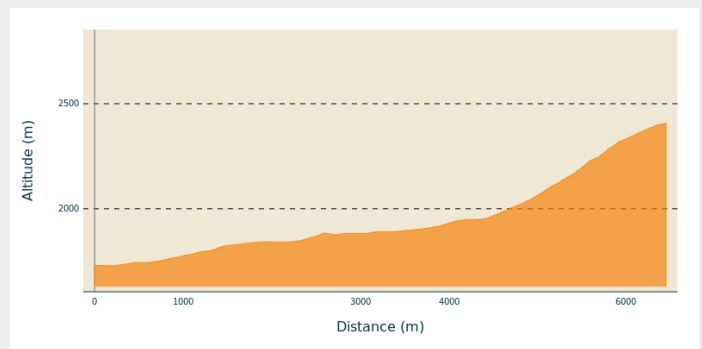
Itinéraire

Départ : La Béarde

Arrivée : Refuge du Temple-Écrins

Communes : 1. Saint-Christophe-en-Oisans

Profil altimétrique

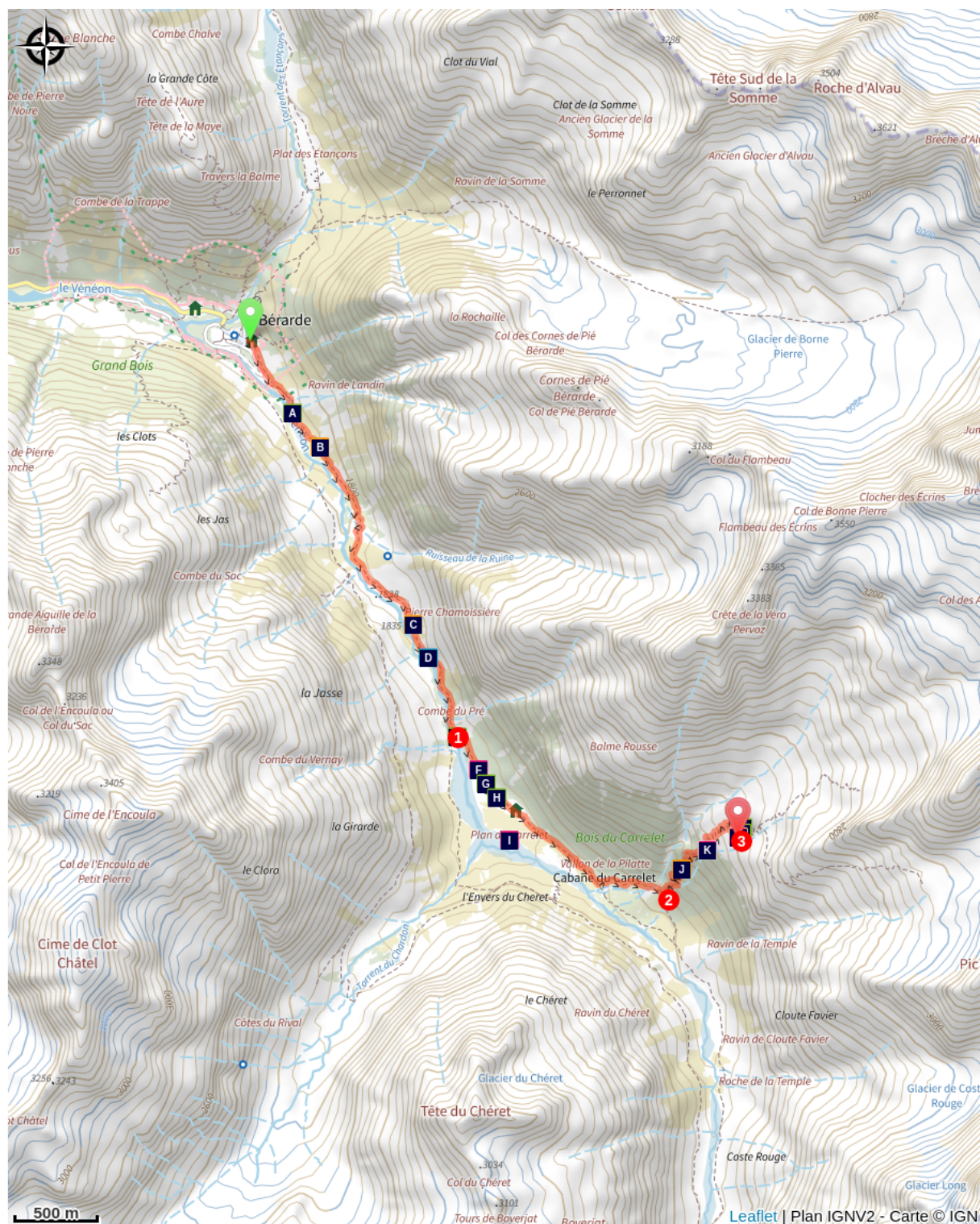


Altitude min 1730 m Altitude max 2409 m

Depuis les bâtiments de la FFCAM et de la Maison de la Montagne s'engager sur le sentier remontant le long du Vénéon en direction du refuge de Temple-Écrins (panneau). Le sentier grimpe progressivement en rive gauche du Vénéon sur près de 4 kilomètres en fond de vallée.

1. Dépasser le refuge du Carrelet et prendre, un peu après, à droite en direction du refuge de Temple-Écrins (panneau). La montée est soutenue, dans les bois du Carrelet, avec quelques grandes marches en pierre.
2. Au sortir de la forêt, emprunter une suite de lacets. Dans les pentes herbeuses, le paysage s'ouvre, le refuge est proche.
3. Le retour se fait par le même chemin.

Sur votre chemin...



 Trèfle saxatile (A)

 La création du Parc national des Ecrins (C)

 Azuré du serpolet (E)

 Pinède de pins à crochets (G)

 Plan du Carrelet (I)

 Prémices d'un Parc national en 1913 (B)

 Haut Vénéon (D)

 Conquête de l'Ailefroide (F)

 Pin à Crochet (H)

 Maintenir les versants et les sentiers (J)

 Passages d'altitude (K)

 La potentille à grandes fleurs (M)

 La camarine noire (L)

 Refuge Temple Ecrins (N)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Maison du Parc de l'Oisans

Rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 76 80 00 51

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Office de tourisme de Saint-Christophe-en-Oisans / La Bérarde

infos@berarde.com

Tel : 04 76 80 50 01

<http://www.berarde.com/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



✿ Trèfle saxatile (A)

Ce petit trèfle rare colonise les moraines et les gravières cristallines comme à la confluence du Vénéon avec la Romanche jusqu'au vallon du Chardon. De couleur blanchâtre ou rosâtre ses fleurs sont très petites et portent des poils blancs qui leur donnent un aspect duveteux.

Crédit photo : PNE - Nicolas Marie-Geneviève



🕒 Prémices d'un Parc national en 1913 (B)

Au début du XXe siècle, la nécessité de protéger les versants montagneux du Haut Vénéon se fait jour pour limiter l'érosion des sols et les crues torrentielles que subissent la Romanche et son affluent le Vénéon. La déforestation et l'exploitation pastorale sont en cause à cette époque. Ainsi, en 1913, après de longues négociations l'État achète environ 4000 hectares de terrains à la commune de Saint-Christophe-en-Oisans pour en faire un « Parc national ». Le développement du tourisme et de l'alpinisme sous l'impulsion du CAF et de du Touring Club de France à partir de la seconde moitié du XIXe siècle dans ce secteur de l'Oisans n'y est pas étranger non plus. L'inspecteur des Eaux et Forêts écrit alors que la création du Parc entraînera « des avantages pour la commune de Saint-Christophe aussi bien que pour le développement du tourisme en Dauphiné ». Ce Parc novateur, à l'époque, ne s'appuie sur aucun texte de Loi ni fondement réglementaire entraînant quelques flous comme le montre les différentes dénominations utilisées (Bérarde, Oisans, Pelvoux, etc).

Crédit photo : Thierry Maillot - Parc national des Ecrins



🕒 La création du Parc national des Ecrins (C)

Lucien Devies, président de la Fédération Française de la Montagne et ancien Président du CAF écrit un plaidoyer dans la revue de décembre 1963 du CAF pour la création d'un « Parc national dans le Haut Dauphiné » sur le périmètre du massif des Ecrins. L'administration d'Etat prend alors le relais. Cependant, le projet de Parc dans les Pyrénées occupe les agents. Il faut donc attendre 1969 et une nouvelle intervention de Lucien Devis (toujours par l'intermédiaire de la revue du CAF) pour que le projet soit relancé. Une mission d'étude est alors confiée à Florent en 1971. Après plusieurs phases de consultation et de concertation avec les élus locaux, le décret portant la création du « Parc national des Ecrins » est signé le 27 mars 1973 sur une surface de 91 800 ha protégés. Il s'agit du cinquième Parc national officiellement créé. D'autres suivront ; en 2013, la France compte 10 Parcs nationaux.

Crédit photo : Cyril Coursier - Parc national des Ecrins



💧 Haut Vénéon (D)

C'est dans ce vallon que le torrent du Vénéon prend sa source donnant son nom à la vallée. À l'automne, puis en hiver et au printemps, les eaux du Vénéon prennent une remarquable couleur selon l'éclairage de la journée. Cette teinte si particulière s'explique par la forte minéralisation qui sature l'eau et renvoie les rayons lumineux. En effet, sous l'action de la fonte des neiges, l'eau ruisselle de tous côtés et lessive des particules fines de silice plus ou moins colorées et en partie dissoutes. Il suffit de recueillir un peu de cette eau, la laisser évaporer pour constater un dépôt à la texture très fine : la farine glaciaire.

Crédit photo : PNE - Roche Daniel



Azuré du serpolet (E)

Ce papillon aux ailes bleues tachetées de noir fréquente les pelouses montagnardes et confie aux fourmis le soin d'élever ses chenilles. Il dépose ses oeufs sur sa plante hôte, le serpolet, dont les boutons floraux nourrissent la chenille jusqu'à ce qu'elle se laisse tomber au sol. Les fourmis *Myrmica* prennent alors le relais. Elles sont attirées par le miellat que produit la chenille et la transportent jusqu'à la fourmilière pour la traire. La chenille devient carnivore et se nourrit de jeunes larves de fourmis sans être inquiétée. Elle hiberne ainsi jusqu'au printemps. Parvenue à maturité, elle se chrysalide dans la fourmilière. Le papillon éclot et sort rapidement rejoindre l'air libre pour assurer la reproduction de l'espèce.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



Conquête de l'Ailefroide (F)

Par son ampleur, sa hauteur, sa raideur, la conquête de la face nord-ouest de l'Ailefroide (vue impressionnante sur la face nord-ouest d'Ailefroide qui domine le plan du Carrelet, à 3954 m d'altitude) est comparable à la célèbre face nord des Grandes Jorasses d'après Devies. La première ascension s'effectua par la cordée Devies et Gervasutti les 23 et 24 juillet 1936. Lors de la marche d'approche à partir du refuge de Temple-Ecrins, Gervasutti se cassa une côte, ce qui ne les empêcha pas de réaliser cette prestigieuse première.

Crédit photo : PNE - Roche Daniel



Pinède de pins à crochets (G)

La pinède de pins à crochets du Carrelet est considérée à juste titre comme une des plus haute d'Europe. En effet, elle occupe le versant jusqu'à 2400 m d'altitude. Elle se développe aussi vers le bas du fait de l'arrêt de l'activité pastorale bovine du Carrelet au début des années 1970. Progressivement, la pelouse a été colonisée par une lande à genévrier nain qui favorise l'implantation du pin à crochets.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



Pin à Crochet (H)

Le pin à crochet est une essence d'altitude. Cet arbre se rencontre sur les versants ensoleillés jusqu'à 2450 m d'altitude. S'il peut atteindre localement jusqu'à 15 m de hauteur, il devient beaucoup plus court et tortueux, voir buissonnant, lorsque les conditions s'avèrent difficiles. Son enracinement est solide, c'est une espèce très frugale qui supporte une période de végétation très courte, le grand froid, la neige, la sécheresse, la luminosité d'altitude, le vent et le verglas. Il peut être utilisé comme essence de reboisement d'altitude en vue de protéger certains sols et de lutter contre les départs d'avalanche.

Crédit photo : PNE - Lévy Frédérique



Plan du Carrelet (I)

Au croisement des vallons du Vénéon et du Chardon, le Plan du Carrelet est un vaste replat d'origine glaciaire. D'abord un lac au moment du retrait des glaciers, il fut peu à peu bouché par les sédiments descendant des pentes alentour pour former le vaste replat visible aujourd'hui. Bien irrigué par les nombreux torrents qui s'y rejoignent, il est exceptionnellement riche en flore notamment celle se plaisant dans les milieux humides et chamboulés telles que les rives d'un torrent. En début d'été, la floraison y est très impressionnante au milieu des pins à crochet, replantés au début du 20e siècle par les forestiers et qui sont aujourd'hui dominants.

Le refuge du Carrelet implanté au centre du replat était un des plus anciens refuge du Club Alpin Français, sa construction datant de 1879. Il est maintenant privé et fermé au public.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Cyril Couriser

Maintenir les versants et les sentiers (J)

Le service de restauration des terrains en montagne (RTM), aujourd'hui rattaché à l'ONF, réalise depuis 1882 des travaux de génie civil pour lutter contre l'érosion dans les ravines aux abords du sentier d'accès au refuge de Temple-Écrins. Un suivi permanent et un entretien annuel important sont nécessaires au maintien des seuils, banquettes grillagées, plantations d'essences autochtones et engazonnements. Chaque année, les agents du Parc installent des passerelles temporaires pour le franchissement des torrents.



❄️ Passages d'altitude (K)

Le col de la Temple (à l'est de ce sentier), à 3 322 m d'altitude, constitue un passage relativement aisé entre la Vallouise et le Vénéon. La dernière pente d'accès au col est occupée par un petit glacier qui a beaucoup diminué ces dernières décennies. Le col semble dépourvu de glace, mais celle-ci est cachée par les éboulis. L'histoire raconte qu'autrefois, un homme d'église ait franchi ce col depuis la Vallouise pour venir célébrer une messe à la Bélarde. De nos jours, le col est principalement fréquenté par les alpinistes qui se rendent au Pic Coolidge situé à 3 774 m.

Crédit photo : Mireille Coulon - Parc national des Ecrins



❁ La camarine noire (L)

Empetrum nigrum hermaphroditum

Cet arbrisseau prostré pousse dans les landes d'ubac, humides et ventées. Ses feuilles glabres sont persistantes, coriaces et très serrées. Ses petites fleurs roses donnent des baies rondes et noires à l'automne. En Islande, elles sont utilisées comme produit de consommation pour confitures et tartes.

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



❁ La potentille à grandes fleurs (M)

Potentilla grandiflora

Ses grandes fleurs jaunes, portées par une tige ramifiée, éclairent toutes les vives et petites pelouses suspendues où on la trouve ! Ses feuilles ont trois folioles dentées. Les pelouses et rocailles d'altitude constituent son habitat préférentiel.

Crédit photo : Bernard Nicollet - Parc national des Ecrins



Refuge Temple Ecrins (N)

Semi enterré sur un beau replat face aux plus beaux sommets du massif le refuge Temple-Ecrins tire son nom du col de la Temple un peu au-dessus et de la célèbre Barre des Écrins, point culminant du massif, qui le domine. Comme bien d'autres en Oisans le premier refuge fut bâti en 1925. Construit en bois un peu plus haut que le refuge actuel il fut entièrement emporté par une avalanche 13 ans plus tard. Il fallut alors attendre 1947 pour le voir reconstruit par l'organisation "Jeunesse et Montagne". Facile d'accès il est l'objectif d'une belle randonnée familiale couronnée par un bon repas et le point de départ de courses alpines aussi célèbre que le col de la Temple, le Pic Coolidge ou la Face nord de la Barre.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet